

## **GRAND DEBAT NATIONAL**

Lieu : Salle des fêtes de La Chapelle Saint-Ursin le 7 mars 2019 de 18h30 à 20h10.

Animateur : M. Yvon Beuchon, maire de la commune

Rédacteur : M. Jean-Marie Vollot, conseiller municipal

Modérateur : M. Olivier Coulet

Nombre de participants au plus fort de la séance : 41 personnes dont des élus municipaux.

Nota : A ce compte rendu de débat est jointe une fiche (8 feuillets écrits au recto) remise par un participant comportant des observations relatives aux 4 thèmes définis par le gouvernement et d'autres questions.

Madame Nadia ESSAYAN, députée de la circonscription était présente et est intervenue à la fin de chaque thématique.

Les observations décrites ci-dessous sont le fruit d'une production quasi individuelle et n'ont soulevé aucune opposition de la part des personnes présentes. On peut donc considérer que ces observations ou doléances ont l'assentiment de la majorité.

## **1 - LA FISCALITE ET LES DEPENSES PUBLIQUES**

- Retrait de la CSG de 1,7% pour tous les retraités qui ont à faire face à des dépenses spécifiques (hébergement en unités spécialisées, frais de mobilité et de soins, aides aux enfants et petits-enfants etc...). Cette taxation est vécue comme une injustice. Les retraités des classes moyennes sont les plus durement touchés et le vivent très mal.
- Le pouvoir d'achat des retraités est depuis environ 30 ans en régression continue alors qu'ils ont travaillé d'arrache-pied pour le bien du pays. Un exemple : prix d'un hébergement en EPHAD + 4%, - pension +1,8% - cotisation mutuelle + 17,63%.
- Les retraites dites “chapeau” doivent être revues à la baisse. L'exonération de CSG et de la CRDS au profit des entreprises sur leurs bénéficiaires est inadmissible. Les Français exilés à l'étranger ne paient ni CSG, ni CRDS ce qui est une injustice au nom de la solidarité.
- La robotisation de notre industrie devrait être l'occasion de taxer les entreprises qui privilégient ce type d'outil au détriment de l'emploi salarié.. C'est notamment le cas des grandes entreprises multinationales qui peuvent diminuer leurs charges grâce aux robots (provision pour investissement donc diminution in fine des bénéfices et provision pour amortissements). Les entreprises grosses utilisatrices de robots n'ont que des avantages ( fonctionnement H24, tous les jours, pas de maladie ni grève), leur chiffre d'affaires est important tout en échappant à une bonne partie de l'impôt. Il faut donc mieux répartir les richesses produites et rendre l'impôt plus équitable.
- Halte aux dépenses démesurées du gouvernement ( exemple de la visite du président Trump à Paris, coût du repas à la tour Eiffel : 150 000 € sans compter l'impact du coût exorbitant de la sécurité).
- La superposition de strates dans l'organisation administrative est une source importante de dépenses publiques (région-département-communauté d'agglomération et de communes). Par les organigrammes, on augmente mécaniquement la dépense. Notre mille-feuille coûte très cher pour un résultat peu probant. Exemple : agglomération de Bourges plus avec 20 vice-présidents. On ajoute toujours du plus à la dépense.
- Il existe un flou certain sur la destination de nos impôts : où va l'argent ? Il nous faut davantage de bon sens, et de clarté et d'équilibre.
- Nos concitoyens ont souvent des besoins en avance sur ce que peuvent leur proposer les industriels et le gouvernement ce qui génère de la frustration.
- Récemment, le Tchad vient de recevoir 5 millions d'euros, soi disant pour l'émancipation des femmes.
- Les niches fiscales sont à revoir car elles ne profitent qu'à une catégorie de privilégiés.
- En matière de dépense de l'argent public, il est absolument urgent et impératif de mettre en place une commission “sérieuse” pour évaluer la bonne utilisation de l'argent subventionné à une entreprise privée. Quel est le résultat précis du versement de cet argent par l'Etat français ?

## **2 – DEMOCRATIE ET CITOYENNETE**

- Tout homme ou femme politique devrait avoir un casier judiciaire vierge et exempt de toute “casserole”. Il faut de la vertu et de l'honnêteté, c'est indispensable pour inspirer la confiance aux Français.
- Le président de la République a trop de pouvoir (peut s'affranchir de l'avis de l'assemblée nationale par le biais de l'article 49.3). Ce système peut à terme conduire à une dictature.
- Il faut absolument découpler la date des élections présidentielles et des élections législatives. Le système actuel a pour effet de donner systématiquement la majorité parlementaire au nouveau président ce qui vient renforcer son pouvoir et évite au maximum une éventuelle cohabitation.
- Il faut proscrire les mandats à vie des députés ou sénateurs (2 mandats successifs au maximum).
- Il est regrettable que la quasi totalité des parlementaires (députés surtout) aient une fâcheuse tendance à pratiquer le double langage. En effet, ils approuvent souvent les récriminations et doléances de leurs concitoyens sur le terrain (vous avez raison, je vous comprends !) mais, une fois dans l'hémicycle, se rangent à la discipline de leur parti.

#### **4 – LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

- Témoignage sur son expérience de foyer témoin d'un habitant du bourg : On apprend à se déconditionner et lutter pour la décroissance. L'objectif : avoir un frigo rempli au strict minimum indispensable, une poubelle quasi vide ( actuellement 1 kg par semaine pour un couple avec 2 enfants) – Réduction considérable de la consommation d'eau froide pour les douches, lors de la mise en température de départ notamment.
- Les générations précédentes ne sont pas pour autant condamnables d'avoir été dans “le tout consommation” car elles ne possédaient pas l'information dont nous disposons abondamment de nos jours.
- “La fable du colibri” de l'écrivain Pierre Rabhi doit tous nous inspirer : chacun de nous peut être un colibri à sa façon et à son niveau. On ne peut plus dire désormais “on ne sait pas”.
- Depuis quelques années, on prend les Français pour des “gogols” avec les recommandations fortes en matière de carburant. Il y a quelques décennies récentes , on nous a dit “l'essence pollue, il faut passer au diesel”, puis récemment :”le diesel pollue et est dangereux pour la santé, il faut passer à l'essence !” Désormais, on nous dit que les carburants fossiles sont dangereux pour la planète , il faut passer au “tout électrique”.
- Lors du passage de l'essence au diesel, les raffineurs ont demandé aux constructeurs de fabriquer des moteurs diesel performants et moins polluants, c'était l'alpha et l'oméga de notre industrie. Depuis, en quelques années, tout ceci est remis en cause. Le tout électrique n'est pourtant pas la panacée au plan environnemental. L'électricité est encore majoritairement produite avec des moyens polluants ou dangereux (centrales thermiques comme en Allemagne ou en Australie ou Chine et nucléaires en France). La solution des éoliennes est une fausse bonne solution car par nature intermittente donc non satisfaisante.
- La généralisation des 80km/heure est une aberration car appliquée de manière abrupte et universelle alors que selon les portions et les secteurs géographiques, on s'ennuie dramatiquement au volant ( les grandes routes linéaires du Cher par exemple) ou au contraire , on constitue un sérieux danger à cette vitesse. On réclame donc de la souplesse dans l'application de cette mesure, vécue comme une idée élaborée par une élite qui ne quitte pas le périphérique parisien. Il conviendrait donc de laisser davantage d'initiative aux présidents des conseils départementaux voire à certains maires plus au fait des réalités de leurs territoires.
- Il est signalé l'obsolescence programmée des imprimantes qui constitue une curiosité à laquelle il faut rapidement remédier. De même, le grand gaspillage des multinationales comme Amazon qui jettent du matériel, non totalement usé et qui pourrait servir utilement aux associations dont les besoins vont croissants.

## **5 – DIVERS**

- Est-il pertinent et raisonnable d'organiser des obsèques nationales lors du décès de célébrités connues comme expatriés fiscaux ?
- Doit-on maintenir l'emploi des lanceurs de balles de défense (LBD 40) et de la grenade explosive GLI F4 par les forces de l'ordre à l'occasion des manifestations alors que l'on connaît leur dangerosité. Dans un souci de transparence, pourrait-on savoir le niveau des stocks restants ? Ne pourrait-on pas réserver ces munitions pour l'entraînement ?

### **3 – ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS**

- Les maires demandent de la stabilité fiscale et la liberté d'organiser leur territoire. Depuis plusieurs années, il est observé une grande fragilisation de l'action communale (création des crèches, centres de loisirs etc...) Un dernier avatar de la loi Notre : la gestion des eaux pluviales est confiée aux communautés d'agglomération alors que les avaloirs d'eau de pluie sont du ressort communal. On est en plein délire. La haute administration doit absolument prendre conscience de cet état de fait : les maires veulent “qu'on leur fiche la paix”.
- La commune demeure le pilier de la vie quotidienne de nos concitoyens et de la démocratie ce que ne sont en aucun cas les communautés de communes ou d'agglomération. “La République se niche dans la commune”.
- La notion de service public ne doit pas rimer avec le principe de rentabilité qui relève de la performance privée. Un hôpital n'est jamais rentable, de même qu'une gare ou un centre des impôts.
- Les communautés d'agglomération ou de communes n'ont pas d'incarnation sur le terrain comme l'ont les maires. En cas de problème, le citoyen s'adresse toujours au maire.

